

LIVRET D'ACCUEIL

JUNAS



Bienvenue aux nouveaux arrivants,

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de vous installer sur notre commune. Vous connaissiez peut-être JUNAS; vous en êtes originaire et vous revenez; ou même vous êtes arrivé(e) par hasard ? Mais, maintenant, vous êtes Junassol(e).

Bienvenue dans notre commune qui s'attache à être agréable, accueillante, chaleureuse et vivante.

Je répète souvent que trois mots définissent Junas : **Nature, Culture et Convivialité**. Le défi

consiste à oeuvrer au quotidien pour conserver ces atouts. Pour le relever, nous avons un potentiel humain inestimable qui nous préserve du renoncement et de l'indifférence. Bienvenue si vous désirez vous impliquer dans cet ambitieux challenge, le nombre de volontaires n'est pas limité...

A Junas, nous faisons nôtre la citation de Françoise Dolto :

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

Nous serions heureux de partager, avec vous, cette assertion...

Parce que connaître le fonctionnement d'une commune permet de mieux y vivre, vous trouverez dans cette brochure une présentation synthétique des démarches et des services à votre disposition.

Tous les détails concernant les sujets abordés sont sur le site www.junas.fr

J'espère que ces informations vous seront utiles. En attendant, toute l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue.

Vos élus et les services municipaux se tiennent à votre disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de vous poser.

«Je ne veux désormais collectionner que les moments de bonheur» disait Stendhal,

je vous souhaite de vivre bon nombre de ces moments à JUNAS et qu'ils comptent parmi les plus précieux de votre collection...

Bien cordialement



Le Maire
Marie-José PELLET

J'EMMÉNAGE À JUNAS

VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER

N'oubliez pas d'indiquer votre changement d'adresse :

<p>✓ À LA POSTE 1 rue de la Mairie 30250 JUNAS Ouverture : 09h00 – 12h00 du lundi au samedi Tel : 36 31</p>	<p>✓ AUX IMPÔTS trésorerie de Sommières Rue de la Condamine BP 22 30250 Sommières Ouverture : 08h30 – 12h00 du lundi au jeudi Tél : 04 66 80 00 62</p>
<p>✓ EAU - ASSAINISSEMENT La SAUR https://www.saurclient.fr/abonnement-et-raccordement/jemmenage-ou-je-fais-construire 478 Avenue Maurice Privat 30600 VAUVERT Ouverture : 10h-12h et 14h-16h fermé le jeudi Pour votre dossier : 04 30 62 10 00 En cas d'urgence : 04 30 62 10 08</p>	<p>✓ ASSAINISSEMENT AUTONOME Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du Pays de Sommières Zac de l'Arnède 30250 SOMMIERES Ouverture : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi Tél. : 04 66 77 09 73</p>
<p>✓ DÉCHETS MÉNAGERS Service déchets ménagers Communauté de Communes du Pays de Sommières Zac de l'Arnède 30250 SOMMIERES Ouverture : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi Tél. : 04 66 80 98 40</p>	<p>✓ GAZ - ÉLECTRICITÉ https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/je-deménage-jemmenage-les-demarches-pour-lelectricite-et-le-gaz-naturel/ 0800 112 212 Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h</p>

DANS LE MOIS SUIVANT LE DÉMÉNAGEMENT

Effectuer le changement d'adresse sur votre carte grise dans un délai d'un mois sur le site : <https://ants.gouv.fr> , au risque d'une amende forfaitaire.

6 SEMAINES AU PLUS TARD AVANT LE 1^{ER} TOUR D'UNE ÉLECTION

S'inscrire sur la liste électorale, à la mairie ou sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372>
Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site du service public « interroger ma situation électorale ».

MAIRIE DE JUNAS

LA MAIRIE

1 place de l'avenir 30250 JUNAS

Tel : 04 66 80 05 05

mail : mairie@junas.fr site : www.junas.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 17h30

Mardi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 16h00

Mercredi : 09h00 – 12h00

Jeudi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 16h00

Vendredi : 09h00 – 12h00

Samedi : 09h30 – 12h30 le 2ème et le 4ème samedi du mois

POUR VOUS INFORMER

- Le site internet de la mairie : www.junas.fr
- Le bulletin municipal : distribué tous les 6 mois environ
- L'application **Info Flash**, à télécharger gratuitement, pensez à ajouter « Junas » en « favoris » afin de recevoir en temps réel les informations

LES ÉQUIPEMENTS

- Équipements sportifs : terrain de foot / rugby, city stade, skate park chemin de Vallongue
- Équipements de loisirs : aires de jeux /boulodrome place de l'avenir
- Équipement culturel : bibliothèque à l'étage de la mairie, ouverte le lundi de 16h à 17h30 et le mercredi de 10h à 12h
- Équipement festif : Salle polyvalente chemin de Vallargues

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'action sociale du CCAS est menée en faveur des familles, des personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de difficulté passagère ou de précarité.

Un mini bus est mis à disposition de tous les habitants le mercredi et le samedi matin, pour se rendre à Sommières. Réservation obligatoire : 04 66 80 05 05, dans la limite des places disponibles, en priorité pour les bénéficiaires du CCAS.

Quelques chiffres clés

Population : 1124 habitants

Superficie : 7,75 km²

Gentilé : junassol / junassole

Canton de Calvisson

Communauté de communes

du Pays de Sommières

La Communauté de Communes du Pays de Sommières gère la petite enfance, l'école maternelle, l'école primaire, l'accueil de loisirs, les accueils périscolaires et les cantines.

PETITE ENFANCE

LES CRÈCHES

Crèches Collectives :

- Calvisson 04 66 63 00 98
- Sommières 04 66 80 44 21
- Villevieille 04 66 77 71 17

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Sur Junas, plusieurs assistantes maternelles, toutes leurs coordonnées : www.junas.fr / Vivre à Junas / Petite enfance

VIE SCOLAIRE

RESTAURATION SCOLAIRE

Une cantine scolaire est proposée sur place, les inscriptions se font à la communauté de communes, vous pouvez retrouver les formalités de réservation et de paiement sur leur site :

<https://www.ccpaysdesommieres.fr/jeunesse/accueils-periscolaires/>

Pôle Restauration-Garderie :

Tél : 04 66 77 09 77

GARDERIE

Il s'agit d'un accueil de loisirs agréé, qui répond à des exigences réglementaires en terme d'encadrement et de qualification des personnels, de projets pédagogiques avec des amplitudes horaires 7h30 à 18h30 pour les accueils du matin et du soir.

L'ÉCOLE MATERNELLE ET L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'ORGANISATION

Les écoles d'Aujargues et de Junas forment un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Les niveaux de maternelle et le CP sont à JUNAS, et ceux de primaire du CE1 au CM2 sont à Aujargues. Un bus de ramassage scolaire assure les navettes. La semaine est organisée sur 4 jours (pas d'école le mercredi).

L'INSCRIPTION

Les inscriptions se font à la mairie de votre domicile de janvier à avril pour la rentrée de septembre. Munissez-vous :

- du livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- de la copie du carnet de santé pour les vaccinations,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou facture d'électricité ou de gaz, facture de téléphone fixe)

Pour une inscription en cours d'année, suite à un déménagement, prenez contact au plus tôt avec la mairie.

École de Junas : 04 66 77 78 03

École d'Aujargues : 04 66 80 30 82

Pôle Vie Scolaire de la CCPS / transport scolaire : 04 66 77 09 67

LE COLLÈGE

Les enfants de Junas dépendent du collège Gaston DOUMERGUE de Sommières. L'arrêt pour le ramasse scolaire est place de l'horloge, tous les renseignements sur « liO » (service public Occitanie Transports) www.lio.laregion.fr

LE LYCÉE

Le Conseil Général a mis en place de nouveaux horaires pour les élèves scolarisés à Nîmes, à retrouver sur le site www.junas.fr / ma commune / infos pratiques

Un lycée est en cours de construction à Sommières.

ACCUEIL DE LOISIRS

CENTRE DE LOISIRS de 3 à 17 ans

L'Association Familles Rurales à Calvisson.
Centre de Loisirs – AFR (3 ans à 17 ans)
Ancienne gare. Avenue Daniel Porte.
30420 Calvisson
Tél : 09 67 08 40 69
afr.calvisson.inscriptions@orange.fr

Les FRANCAS du Gard pour Sommières, Villevieille et Montpezat
Centre de Loisirs – FRANCAS DU GARD (3 ans à 17 ans)
150, chemin de la Sarriette – BP 12032
30252 Sommières Cedex 2
Tél : 04 66 80 31 25
saussinette@francas30.org

ESPACE JEUNES de 11 à 17 ans

Espace Jeunes Familles Rurales (AFR) de Calvisson
Ancienne gare,
Avenue Daniel Porte
30420 Calvisson
Tél : 09 67 08 40 69
afr.calvisson.inscriptions@orange.fr

Espace Jeunes FRANCAS – Congénies
Foyer municipal de Congénies.
Contact : 04 66 80 31 25
saussinette@francas30.org

Espaces Jeunes Francas – Sommières
Espace Jules Ferry
3 bis rue abbé Fabre
Contact: 04 66 80 31 25
saussinette@francas30.org

LA VIE ASSOCIATIVE

Toutes les coordonnées sur le site www.junas.fr / Vivre à Junas / Les associations

SPORT

- **Junas Omnisport**
- **Pep's**
- **Gymnasia**
- **Rugby Club Vidourle**

CULTURE / ANIMATION

- **Association des Parents d'élèves (APE) JUNAS / AUJARGUES**
- **Association de Restauration du Temple (ART)**
- **Avenir Nature et Traditions (ANT)**
- **Carrière du Bon temps**
- **Des Hommes et des Cailloux**
- **Jazz à Junas**
- **La Jeunesse Junassole**
- **Club du Mont Redonnet**
- **Traces et Mémoire de Junas (TMJ)**

CHASSE

- **St Hubert Junassole**

Les dates à retenir

Lundi de Pâques : Omelette Pascale

1^{ère} semaine de juillet : fête votive et rencontres de la pierre

3^{ème} semaine de juillet : festival de Jazz

En novembre : fête de la Cougourle (les années paires)

Fin novembre / début décembre : marché de Noël

LES TRADITIONS CULTURELLES

LES TRADITIONS TAURINES ANCRÉES À JUNAS :

- Les lâchers de taureaux dans les rues ou encierro
- les abrivados (à l'origine l'escorte par les gardians des taureaux du pré vers les arènes)
- les « bandidos », (l'accompagnement des taureaux retournant au bercail par les gardians à cheval).



Même si les taureaux sont emboulés, il faut être très prudent et respecter toutes les consignes de sécurité annoncées avant chacune de ces manifestations.

LES DÉCHETS

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Les bacs jaunes de tri sélectif et les bacs verts d'ordures ménagères sont collectés en porte à porte :

Lundi : poubelles JAUNES (sortir la veille au soir)

Jeudi : poubelles VERTES (sortir la veille au soir)

Du 1er juillet au 31 août : les tournées sont doublées pour les **poubelles vertes** : elles seront ramassées également le **LUNDI MATIN**

Deux points d'apports volontaires sont répartis sur la commune (parking derrière la mairie, rue de la Mourguesse et Chemin des Ayres) et regroupent les colonnes à verre, à vêtements et à papiers.

Toutes les consignes sur le tri sont à retrouver sur le calendrier de collecte ou sur le site www.junas.fr / ma commune / ordures ménagères

En cas de besoin de renouvellement de votre bac, ou d'en commander un nouveau, veuillez contacter la mairie : 04 66 80 05 05

DÉCHETTERIE

La déchetterie se situe entre Junas et Aujargues, sur la Commune de Villevieille. Pour pouvoir y accéder vous devez venir demander une carte de déchetterie à la mairie, grâce à un justificatif de domicile et votre pièce d'identité.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Déchetterie	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
Villevieille	FERMÉE	14h-17h	14h-17h	FERMÉE	14h-17h	14h-17h

De mi-juillet à fin août les déchetteries intercommunales sont ouvertes uniquement le matin de 7h à 13 h

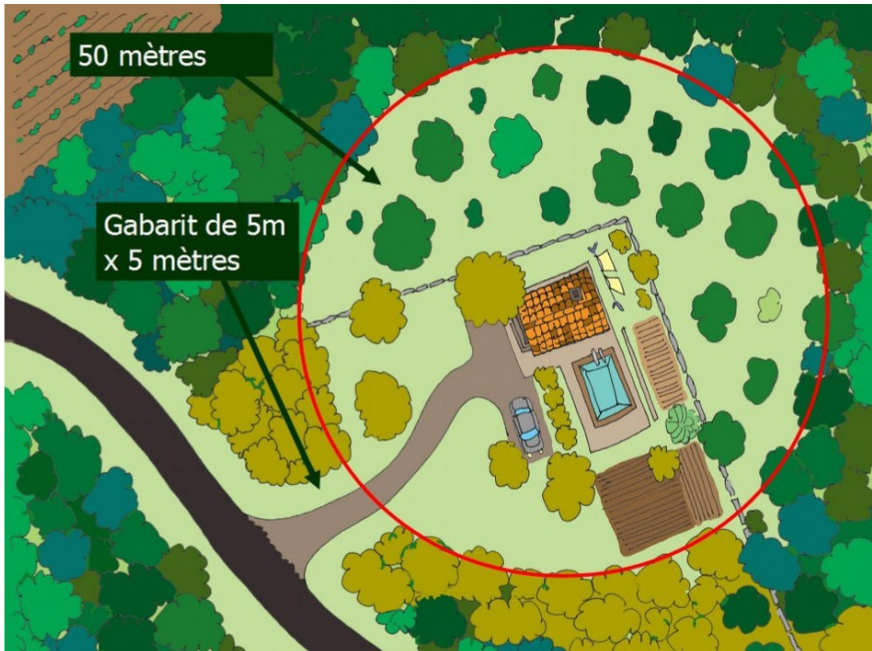
LE RISQUE INCENDIE

LES OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le feu de forêt représente le second des risques naturels dans le département du Gard et une préoccupation constante en zone méditerranéenne. Notre commune n'échappe pas à la règle et il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes. Outre les dommages matériels et humains à déplorer lors de certains incendies de forêt, la non-conformité des obligations légales de débroussaillage augmente fortement l'exposition des personnels chargés des actions de lutte contre les feux de forêt. Par ailleurs, les compagnies d'assurance sont en droit de réduire l'indemnisation de ces dommages en cas de non-respect de l'obligation légale de débroussaillage.

Plus d'informations sur le site de la préfecture : www.gard.gouv.fr

En téléchargement sur le site www.junas.fr / En bref, des documents concernant les obligations légales de débroussaillage.



NOTRE CADRE DE VIE

L'AFFAIRE DE TOUS

La préservation de la qualité de notre cadre de vie, c'est l'affaire de tous, services municipaux et habitants.

Pour que le cadre de vie reste de qualité, il convient à tout un chacun de respecter un certain nombre de règles de savoir-vivre très simples aussi variées que le respect de la tranquillité de ses voisins, le maintien de la propreté des espaces, qu'ils soient privés ou publics...

L'EAU : LUTTONS CONTRE LE GASPILLAGE

Même si pour l'obtenir il suffit d'ouvrir le robinet de nos maisons, l'eau potable est une ressource qui se raréfie et qu'il est indispensable de préserver.

Voici quelques gestes simples du quotidien pour économiser l'eau à la maison :

- Éviter de laisser couler l'eau lors du lavage des mains et du brossage des dents.



- Préférer les douches au bain.
- Limiter au plus les actions d'arrosages de jardin et de lavages de voiture...
- Éviter les produits polluants pour l'eau (pesticides, désherbants...).
- Vous pensez que vos lingettes sont biodégradables et vous les jetez dans les toilettes ? Eh bien pas du tout !! Elles sont un véritable fléau pour le service assainissement et l'environnement. Ces problèmes et dysfonctionnements nécessitent régulièrement des interventions de maintenance coûteuses et posent des problèmes importants pour le service assainissement.

PRÉSERVONS LA PURETÉ DE L'AIR

Le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes (gaz et particules).

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Ainsi, il est notamment INTERDIT de brûler dans son jardin : L'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de la taille des haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

Cela peut être à l'origine des troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée et nuit à l'environnement, à la santé publique et peut être la cause de propagation d'incendie.

SANS PESTICIDE



JUNAS
NATURELLEMENT

*MOINS de pesticides
PLUS d'herbes naturelles
Pour
un environnement et une santé
protégés*

LE BRUIT

Le bruit est aujourd'hui un des principaux facteurs de stress. Sont interdits par arrêté préfectoral « les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif », quelle qu'en soit leur provenance.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les :

Jours ouvrés : de 8h30 à 19h30

Samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés : de 10H à 12H

Notons que :

Les fêtes et réjouissances suivantes peuvent faire l'objet d'une dérogation à l'interdiction prévue par la loi :

- Fête de la musique
- Fête Nationale du 14 juillet
- Fête de fin d'année
- Fêtes traditionnelles de la commune

N'oublions pas que JUNAS est aussi et heureusement, un village rural avec ses activités agricoles qui le structurent.



LE VILLAGE

Petit village situé à quelques kilomètres de Sommières, entre Montpellier et Nîmes, Junas a su préserver, malgré de nombreux remaniements, le charme d'un village médiéval. Junas est par ailleurs réputé pour l'exceptionnelle beauté de ses Carrières du Bon Temps, un site exploité depuis l'antiquité. Aujourd'hui, des parcours balisés permettent de belles balades familiales la journée. Ce magnifique écrin de pierre offre par ailleurs un décor grandiose à de nombreuses manifestations, dont le grand festival annuel de Jazz.



Construite à l'origine sur un tertre rocheux, accessible seulement par deux petites routes à l'ouest, Junas était une petite forteresse fermée par deux porches qui existent encore aujourd'hui. Son centre, d'origine médiévale, conserve toujours de façon bien visible les traces de cette époque qui lui confèrent une atmosphère pittoresque et intemporelle : ruelles en chicanes, belles maisons en pierre, passages voûtés...

A visiter grâce au carto-guide disponible en mairie.

GEOCACHING

Vous pouvez découvrir Junas grâce à un géocaching à télécharger sur le site de l'office du tourisme de Sommières. Ce petit jeu de piste vous permettra d'arpenter la commune à la rencontre de son patrimoine.



-  Mairie
-  Abri-Bus
-  Agence postale
-  Camping
-  Carrières
-  Château d'eau
-  Cimetière
-  Commerces
-  École
-  Église
-  Horloge
-  Jardin d'enfants
-  Lavoir
-  Maison des Associations
-  Monument aux Morts
-  Moulin
-  Parking
-  Point de Vue
-  Salle Polyvalente
-  Stade
-  Temple

LA VOIE VERTE

DE SOMMIÈRES À CAVEIRAC

La voie verte emprunte le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer Nîmes-Le Vigan via Sommières et Quissac. Cette voie ferrée, construite entre 1875 et 1885, est désaffectée depuis 1991. Le Conseil général du Gard en a fait l'acquisition, sur une longueur totale de près de 100 km, de Caveirac au Vigan et de Quissac à Lézan.



Au cœur de la Vaunage et du Sommiérois, en dehors de toute circulation automobile, la Voie Verte vous permet de découvrir à vélo, en roller ou tout simplement à pied, des paysages et un patrimoine remarquable. Depuis JUNAS, le parking d'accès se situe route d'Aujargues, à proximité de la déchetterie.

HÉBERGEMENT DE TOURISME

CAMPINGS

Deux campings se situent sur la Commune : le camping des Chênes, chemin des Teuillères Basses et le camping des Oliviers, chemin d'Aubais

LES CHAMBRES D'HÔTES

La liste des meublés de tourisme, chambres d'hôtes et gîtes est disponible en mairie.

LES COMMERCES

AU MOULIN À PAINS

- 100 % fait maison, pains, pâtisseries, viennoiseries, etc
- Alimentation générale

PLACE DE L'AVENIR - 30250 JUNAS - 04 66 80 91 89

LE IBAR

- Bar à Tapas, restaurant
- Tabac
- Soirées musicales

1, PLACE DE L'HORLOGE - 30250 JUNAS - 04 30 67 80 04

LE COMPTOIR JUNASOL

Votre commerce de proximité a pour but de vous offrir les produits et les services (primeur, vrac, épicerie, commandes groupées...) dont vous exprimez le besoin, en privilégiant la qualité, les circuits courts et le juste prix... dans un lieu de rencontre et d'échange appartenant à TOUS !

<http://www.lecomptoirjunasol.coop/>

5 chemin des Corbières

CHEZ CLEM

CAMION PIZZA tous les jeudis soir place de l'Avenir - 07 83 45 50 69

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

INFIRMIÈRES

- Eric JUSTET
15, place de la croix 04 66 80 18 82
- CABINET d'infirmières
1, rue de la Mairie 04 66 71 62 59
- Monique BENTE-COLLIN
1, place de la Mairie 06 72 59 22 98
- Adeline COUTAGNE
1, rue de la Mairie 06 21 51 56 66

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le **mardi matin** de 9h à 11h30, place de l'avenir.

LES ARTISANS

AGENCE IMMOBILIÈRE :

- AKOR IMMOBILIER 04 66 80 16 76
- VALO IMMO Valorisation 06 09 22 63 01

BÂTIMENT :

- CÉDRIC GARCIA 04 66 80 09 18
- GARCIA & FILS 04 66 80 77 46

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE :

- HELP DÉPANNAGE 06 35 27 09 03
- THM 06 33 51 13 82
- D. RENOV 04 66 80 40 07
- THIERRY JOURDAN 06 26 41 11 37
- CRISTOPHE JULIEN 06 76 66 47 00

CLIMATISATION, POMPE A CHALEUR :

- ABCLIM 06 63 45 82 25

PEINTURE :

- BATI'PEINTURE 06 21 09 35 50

PLOMBERIE :

- THOMAS LORÉ 06 30 86 72 51

MENUISERIE :

- CTB 06 12 92 68 26
- DAVID DUGARET 04 66 71 37 95
- JANIS 06 09 76 31 16

DÉCHETS - fer et métaux :

- DOMINIQUE ZIGAHN 04 66 88 62 66

ISOLATION :

- PMS ISOL 06 32 88 81 79

GAZ :

- GAZ DÉPANNAGE Service d'urgence 0810 433 030

KINÉSITHÉRAPEUTE :

- GÉRALDINE SABATIER 09 65 14 35 16

MÉCANIQUE À DOMICILE :

- LAURENT LOUIS 06 51 94 00 30

SOINS ÉNERGÉTIQUES

- AU DELÀ DES SENS : CARON Florence 06 10 32 20 45

CRÉATION D'ENTREPRISE :

- HUMAN INSIDE 06 88 15 15 79

ESTHÉTIQUE A DOMICILE :

- BELLE A CROQUER 06 38 81 10 83

FORMATION CONSEIL :

- ÉLAN CONSULTANT 04 66 93 53 16

CORRECTION, RÉDACTION :

- GÉRALDINE RIC 06 01 80 63 80

- ABCISSES CONSEIL 04 66 77 15 92

- I-THÈME 04 66 80 43 74

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE :

- ALBANE FAYOLLE 06 31 40 11 28

TRADUCTION/INTERPRÉTATION :

- TIC TRADUCTION 04 66 71 63 91
- FLORENCE BRUTTON 09 62 05 82 56
- BIRTHÉ LOUISIN 004 66 80 22 53

VENTE EN LIGNE :

- LYLU 06 86 98 14 11

PAYSAGISTE :

- THÉO JEAN 06 24 81 76 58

GRAPHISME PRINT/WEB :

- WILLIAMS GOUDET infographiste 04 66 53 20 58

TRANSPORT COURRIER :

- PASCAL BARDON 06 17 49 96 40

POTERIE :

- VERONIQUE MARSAN 04 66 77 53 83

TAXI :

- TAXI FREDO 06 11 95 17 55

COURS DE MUSIQUE :

- UN PIANO À JUNAS 04 66 80 90 70

ENVIRONNEMENT :

- SANCTUM MEDITERRANÉE PPAM BIO
06 84 89 66 29

COUTURE :

- V. ZIGAHN 04 66 88 62 66

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie	04 66 80 05 05	Urbanisme à la mairie le lundi et le mercredi	04 66 80 05 05
Communauté de Communes du Pays de Sommières	04 66 77 70 39	Direction Départementale des Territoires et de la Mer(DDTM)	04 66 62 62 00
Préfecture du Gard	04 66 36 40 40	Trésorerie de Sommières	04 66 80 00 62

AU QUOTIDIEN

Mairie	04 66 80 05 05	Relais emploi	04 66 35 91 71
Service scolaire (CCPS)	04 66 62 62 00	Radio Sommières	102,9 FM
		Office du tourisme	04 66 80 99 30
Eau – assainissement : La SAUR Pour votre dossier : 04 30 62 10 00 En cas d'urgence : 04 30 62 10 08			
Électricité : voir votre fournisseur			
Se déplacer : LIO (Edgard transport) : ligne C 136 Sommières-Lunel-Nîmes			

URGENCE

Pompier	18	Gendarmerie	17
SAMU	15	Urgences depuis un mobile	112